



---

## Cluny en Auvergne

Thèse de doctorat de l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Michel Parisse, mai 2006

**Arlette Maquet**

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/cem/2142>

DOI : 10.4000/cem.2142

ISSN : 1954-3093

### Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

### Édition imprimée

Date de publication : 15 août 2007

ISSN : 1623-5770

### Référence électronique

Arlette Maquet, « Cluny en Auvergne », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 11 | 2007, mis en ligne le 30 août 2007, consulté le 22 septembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/cem/2142> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.2142>

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

---

# Cluny en Auvergne

Thèse de doctorat de l'Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Michel Parisse, mai 2006

Arlette Maquet

---

- 1 Dans l'histoire de Cluny, l'Auvergne représente un espace particulier, compte tenu de l'importance et du nombre de communautés monastiques dans cette région. Pourtant, quand on évoque Cluny, on pense inmanquablement à la Bourgogne, presque autant à la Provence, plus rarement à l'Auvergne. Cependant, des rapports ont existé entre ces deux entités depuis les débuts : tout d'abord, une communauté de gouvernement en raison de l'origine du fondateur, Guillaume le Pieux, et ensuite les liens personnels des abbés avec la région. Avec autant de motifs, on est tenté de regarder Cluny depuis l'Auvergne.
- 2 L'espace concerné par cette étude correspond donc au diocèse de Clermont et lorsque Cluny s'implante en Auvergne, cette zone est au cœur de grands bouleversements. Au début du X<sup>e</sup> siècle, le diocèse est intégré dans le domaine guillelmide. La mort de Guillaume le Pieux, suivie de la disparition rapide de ses neveux et successeurs, marque en effet la fin de la dynastie des Guillelmides et la dislocation de leur territoire<sup>1</sup>. Cela ouvre la voie aux lignages dépendants qui vont désormais jouer leurs propres cartes sur la scène locale. Certains vont s'imposer et imposer en même temps le monachisme clunisien, d'autres ne seront que d'éphémères interlocuteurs. La présence de sources documentaires rares, permettent d'observer la constitution d'un système hiérarchisé de maisons.
- 3 Nous disposons en effet d'un *corpus* documentaire constitué d'actes de la pratique, très inégal en quantité et en qualité, problème habituel de l'historien. Nous conservons d'abord le cartulaire de Sauxillanges, somme monumentale de l'histoire clunisienne qui est aussi de manipulation difficile. À l'inverse, la disparition du cartulaire de Souvigny et la mise au pilon de sa bibliothèque nous privent d'une source que ne compensent pas les fragments préservés par le *Thesaurus Sylviniacensis*. Les sources sur Mozac, Thiers, La Voûte et même Saint-Flour ne se composent que d'éléments fragmentaires. La faiblesse de cette documentation nous a incité à recourir à d'autres types de sources écrites, comme par exemple les *vitae*. Mais nous avons aussi recherché d'autres données,

comme celles fournies par l'archéologie. La richesse révélée par la fouille de Souvigny démontre tout l'apport de cette source à une analyse historique ; mais ce qui est mené dans le cadre d'un établissement est difficilement réalisable pour tous.

L'Auvergne et Cluny Une terre et des espaces

- 4 L'Auvergne est une terre de contrastes, entre hautes et basses terres, zones vides et peuplées, offrant des paysages diversifiés. Le climat relativement doux des zones de plaines contraste nettement avec celui plus rude de la montagne. L'influence du relief est très nette, même si celui-ci n'est pas nécessairement très élevé.
- 5 Le relief et le réseau hydrographique jouent un rôle capital dans l'implantation des établissements monastiques. En effet, ceux-ci nécessitent de l'eau, indispensable selon la règle bénédictine, aux besoins quotidiens. Les communautés se sont donc localisées, non pas immédiatement à proximité des cours d'eau mais à légère distance, pour bénéficier à la fois des facilités de transport (ou pour les gérer) et éviter des variations de flux fréquemment dangereuses. Elles utilisent le relief de la même manière ; les installations se sont pratiquées majoritairement à mi-pente de coteaux bien exposés, de manière à bénéficier de terroirs et de ressources complémentaires. Les plaines sont souvent marécageuses ou peuvent être parcourues par des hommes d'armes, alors que les hauteurs présentent des conditions d'exploitations plus rudes. Une situation intermédiaire se révèle ainsi plus saine.

Un espace religieux

- 6 Le cadre choisi pour cette étude reprend les limites de l'ancien diocèse de Clermont. Il comprend une partie de l'actuel département de l'Allier, la totalité de ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal et une partie de celui de la Haute-Loire. Le département de l'Allier est donc partagé entre plusieurs diocèses : Bourges à l'ouest, Nevers au nord-est, Autun à l'est. La Haute-Loire se partage entre les diocèses du Puy et de Clermont.
- 7 Selon la tradition, la région aurait été évangélisée si l'on en croit Grégoire de Tours par saint Austremonne, envoyé en Gaule avec la mission des sept au moment de la persécution de Dèce, vers 250, mais le premier évêque (Vénérand) n'est pas attesté avant 407. Austremonne aurait réparti ses disciples dans les bourgs du secteur : Nectaire à Champeix, Genès à Thiers, Flour à Indiciac, Mary dans le Cantal<sup>2</sup>. L'Église d'Auvergne possède des structures et des pratiques particulières qui diffèrent des modèles du nord. Elle est empreinte de romanité comme l'ont montré les travaux de Christian Lauranson-Rosaz<sup>3</sup> ; cette romanité se rencontre dans les lectures des clercs du chapitre cathédral qui pratiquent autant les Anciens que les Écritures, mais aussi dans des habitudes de fonctionnement. C'est sans doute au palais d'Ébreuil, une des résidences préférées de Louis le Pieux (selon son biographe l'Astronome) en tant que roi d'Aquitaine, que l'abbé de Saint-Chaffre, Ductran a rencontré le chapelain du roi, Claude, futur évêque de Turin<sup>4</sup>. La cour de Louis passait pour réunir les plus grands lettrés de son temps.
- 8 L'évêque Étienne II (942-984) est lui-même abbé d'un monastère, celui de Conques en Rouergue et il conserve cet abbatiat alors même qu'il occupe le siège épiscopal de Clermont. Étienne est aussi épaulé par un chorévêque, successeur désigné de l'évêque, qu'il assiste également dans son action. Le système doit empêcher les troubles et les difficultés engendrées par une nomination parfois mal acceptée. C'est toujours la stabilité de l'institution qui est en cause et cela permet d'imposer une volonté politique sur un territoire. Ainsi on retrouve Bégon aux côtés d'Étienne II dans quelques actes du cartulaire de Sauxillanges ; il lui succèdera aussi comme abbé de Conques.

- 9 Un autre particularisme de l'Église d'Auvergne est sa pratique du culte des saints et des reliques. Les saints sont nombreux en Auvergne (comme ailleurs), pourtant Austremonne, « l'évangélisateur », n'est pas inhumé à Clermont, mais à Issoire, lieu de son martyre supposé (son existence n'est pas attestée avant les écrits de Grégoire de Tours, lequel n'évoque pas le martyre, mentionné seulement dans la *vita secunda*) avant d'être transféré à Volvic puis à Mozac. Le culte des saints a pris en Auvergne des formes particulières (statues ou majestés comme celles de saint Pierre à Bredons, de saint Baudime à Saint-Nectaire, de saint Césaire à Maurs<sup>5</sup>, de saint Chaffre au Monastier, de sainte Foy à Conques ainsi que la plus célèbre pour notre étude, la Majesté de Marie que l'évêque Étienne II fait réaliser par l'orfèvre Alleaume pour sa cathédrale de Clermont<sup>6</sup>), souvent choquantes ou étrangères aux hommes des autres contrées. Les monastères clunisiens sont des réceptacles de reliques, à commencer par Cluny même. Nous constatons d'ailleurs le même phénomène dans les autres maisons ; ainsi la fondation de La Voûte est assortie de la constitution d'un trésor imposant. On note, d'après les inventaires, le même effet d'accumulation de reliques à Souvigny. Les clunisiens ont aussi développé à Souvigny le culte des abbés Mayeul et Odilon.
- 10 Cluny ne s'installe pas dans un milieu monastique vierge, loin de là<sup>7</sup>. De nombreuses communautés monastiques sont attestées dans l'espace auvergnat depuis les débuts de la christianisation. Ainsi Ménélee aurait fondé une communauté à Menat restaurée au début du IX<sup>e</sup> siècle. Entre le V<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle, le diocèse de Clermont connaît donc une vie religieuse diffuse mais variée. Outre ces communautés éparses, il existe un grand centre religieux, Brioude, où un chapitre a été établi au début du IX<sup>e</sup> siècle (Br. 339) dans une église qui connaît depuis le V<sup>e</sup> siècle un pèlerinage important sur les reliques de saint Julien. Celui-ci a été martyrisé au début du IV<sup>e</sup> siècle et son culte est favorisé par les écrits de Sidoine Apollinaire et de Grégoire de Tours. Le pèlerinage, qui se déroule de Clermont à Brioude – reliant ainsi les deux pôles, la capitale épiscopale et la ville sainte<sup>8</sup> – est évoqué par Grégoire de Tours (538-vers 594)<sup>9</sup>. L'installation clunisienne, plus tardive, est donc *a priori* interstitielle. Pourtant, si beaucoup de ces anciens monastères disposaient de biens immenses, ils n'avaient pas beaucoup de dépendances

#### Des liens privilégiés

- 11 Le premier lien est celui qui s'établit entre Guillaume le Pieux et Géraud d'Aurillac. Géraud et Guillaume ont tous deux placé leur fondation monastique sous la protection de Rome moyennant un cens reconnaissant. Tous deux sont issus du même monde empli de tradition antique et de la même région géographique, l'Aquitaine. Il n'est donc pas étonnant de retrouver des points communs entre les deux établissements et Guillaume a pu s'inspirer de la fondation d'Aurillac pour Cluny. Le modèle de Géraud peut se diffuser simplement parce que c'est un élément régional.
- 12 Le deuxième facteur de l'extraordinaire essor clunisien en Auvergne tient aux origines des abbés. En effet, quatre abbés de Cluny ont à des degrés divers des relations particulières avec la région. Odilon, Hugues et Pierre le Vénérable sont à des niveaux variés originaires de la région. Mayeul et Odilon sont morts et inhumés à Souvigny et le lien créé par la présence de leur sépulture commune est encore plus fort.
- 13 **Odilon** est issu du milieu aristocratique auvergnat, il appartient au vaste lignage des Mercœur<sup>10</sup>. Né vers 961-962, Odilon est tout d'abord chanoine de Brioude. Ce choix n'est pas étonnant compte tenu de l'ampleur et de la puissance de ce chapitre en Auvergne, ainsi que de la générosité de sa famille envers ce lieu. Il connaît donc bien les

tensions et mouvements qui l'agitent ainsi que la situation politique locale ; il est également par sa carrière canoniale empreint de fortes traditions religieuses. Ces deux composantes sont constitutives de sa personnalité et préfigurent la parfaite insertion de Cluny dans le milieu aristocratique de son temps. Son successeur à la tête des monastères, de 1049 à 1109, **Hugues**, est un membre de la famille de Semur possessionnée au sud de la Bourgogne dans le Brionnais, une région proche du diocèse de Clermont. Sa famille a contracté des alliances matrimoniales importantes, en particulier avec les comtes de Chalon. Mais une autre alliance nous intéresse ici puisqu'elle établit un lien avec l'Auvergne : la grand-mère d'Hugues appartient à la famille des Dalmas de Brioude<sup>11</sup>. De plus une des sœurs d'Hugues, Aélis ou Adélaïde, a épousé un certain Dalmas de Châtel-Montagne, membre d'un petit lignage du nord-est du diocèse de Clermont, où s'établira par la suite une dépendance. Né en 1092 ou 1094, **Pierre le Vénérable** est entré comme oblat à Sauxillanges, il fait profession à Cluny en 1109, peu de temps avant la mort de l'abbé Hugues. Pierre appartient à la famille de Montboissier<sup>12</sup>, un puissant lignage d'Auvergne (dans Sx. 907 et 908, Hugues de Montboissier n'hésite pas à se faire appeler *princeps*), très représentée dans le cartulaire de Sauxillanges.

L'expansion clunisienne dans le diocèse

- 14 La première phase intervient dès le Xe siècle et se poursuit pendant l'abbatit d'Odilon, mais les communautés vont connaître des destinées différentes. Des établissements vont devenir des têtes de réseau, comme Souvigny, Sauxillanges et Saint-Flour. D'autres demeureront des obédiences de taille modeste à l'exception de Ris qui sera un peu plus importante. La différence d'évolution tient à l'implication autour de la première catégorie de lignages aristocratiques : les Bourbons à Souvigny, les Clermont à Sauxillanges et les Brezon à Saint-Flour. Par leurs donations, leurs actions ces familles contribuent au développement d'un temporel conséquent et entraînent avec eux les *milités* qui gravitent dans leur entourage. Ceux-ci à leur tour participent par d'autres dons. Tous intègrent ainsi le système clunisien (une même famille) qui les protège de l'oubli grâce aux prières des moines pour les morts inscrits dans les rouleaux mortuaires. Chacun de ces monastères va développer son propre réseau, établissant ainsi une hiérarchie d'installations.
- 15 Ces grandes maisons ponctuent le diocèse et le réseau se développe sur un axe nord/sud qui correspond à la vallée de l'Allier et à ses affluents.
- 16 Durant l'abbatit de saint Hugues, entre 1049 et 1109, nous assistons à un accroissement considérable des possessions clunisiennes dans le diocèse. L'abbatit d'Hugues correspond également au transfert sous l'autorité de Cluny de l'ancienne abbaye de Mozac, au nord de Clermont. Ce monastère possédait déjà son propre réseau qui intègre donc l'*ecclesia cluniacensis*, complétant ainsi le maillage de l'espace en Basse-Auvergne. Le centre du diocèse est devenu un véritable monde clunisien, ne laissant que peu d'espaces disponibles pour les autres communautés monastiques. Cluny effectue une véritable mainmise sur l'espace central de l'Auvergne. L'expansion se réalise également à l'est et à l'ouest, dans des zones jusque-là non colonisées par les clunisiens, où les terroirs sont plus médiocres et l'altitude plus élevée. L'abbatit de Pierre le Vénérable met en évidence l'arrêt de l'expansion des réseaux et la stagnation. Un seul réseau rejoint l'espace clunisien, celui de Menat<sup>13</sup>. Nos sources concernant cette ancienne abbaye située sur les marges nord-ouest du diocèse, sont limitées.

17 Au XII<sup>e</sup> siècle, les difficultés s'accumulent, les donations se raréfient et les donateurs potentiels se tournent vers d'autres formes de spiritualité, de nouveaux ordres qui correspondent mieux aux nouveaux besoins des populations. Mais le mouvement ne s'arrête pas pour autant et il serait vain de penser que Cluny avait fait l'unanimité au cours du siècle précédent. Les donateurs ont toujours partagé leurs dons entre les grands établissements. A la mort de l'abbé Pierre le Vénérable, les possessions du diocèse de Clermont se trouvent dans une situation très convenable ; leurs droits sont respectés et strictement appliqués. Si les temps deviennent difficiles, la crise n'est pas encore d'actualité.

#### SauxillangesLe cartulaire

18 L'édition du cartulaire d'H. Doniol<sup>14</sup> comporte 979 actes. Certains comportent des dates de temps et de lieu précises, mais un grand nombre de chartes n'indique que la mention d'un abbatiat. Surtout, une importante quantité de documents n'est qu'un résumé évidemment non daté, avec précision réduites à leur plus simple expression, lors de la réécriture du cartulaire ou de compilations de plusieurs épisodes. Nous ne disposons que d'une partie des actes qui constituaient le trésor des chartes de la communauté. En effet, certains actes font référence à d'autres, dont nous n'avons pas de trace. Un choix a donc été réalisé dans ce qui nous est parvenu, sans oublier bien sûr les aléas des temps, responsables également de certaines disparitions. L'analyse du cartulaire nous permet de proposer des datations pour un certain nombre d'actes ou de réviser celles qui étaient traditionnellement attribuées. Les actes ne sont pas présentés selon un classement géographique ou chronologique. Le cartulaire se compose des différents types d'actes diplomatiques que l'on rencontre habituellement dans cette catégorie de document : les donations en constituent la majeure partie. Le don est aussi un moyen pour le laïc de démontrer sa puissance, d'affirmer son prestige, de s'assurer une reconnaissance. D'autres documents<sup>15</sup>, des censiers (13), des ventes<sup>16</sup> ou achats, des accords<sup>17</sup>, des prêts, des déguerpissements<sup>18</sup> mettent en évidence les problèmes quotidiens de la communauté dans ses rapports avec ses voisins.

19 L'étude nous renseigne sur tout ce qui constitue l'environnement des chartes et la pratique de la promulgation : les serments, les jours, les lieux. Ainsi Sx. 297 bis (vers 1096-1103 ?) signale que la charte est posée sur l'autel des saints Pierre et Paul le jour de la translation de saint Benoît, qu'on passe ensuite dans la salle du chapitre, et l'importance des témoins, affichant ainsi la volonté de joindre les puissances respectives de ces différentes forces tutélaires et de faire respecter les droits de Sauxillanges face à un donateur récalcitrant, comme peut l'être Amblard de Nonette. Les serments sont donc l'objet d'une certaine mise en scène, d'une théâtralisation du geste, destinées à rendre l'acte sacré et à marquer les esprits, dans l'espoir, vain parfois, d'éliminer une difficulté, un opposant.

20 Les motifs des actes ont ensuite été analysés. Ils montrent d'abord la volonté de placer « un fils au monastère » pour l'éduquer jusqu'à 5 ou 10 ans à Sauxillanges ou dans une obédience. Ces jeunes sont issus des familles de *milites* de la région ; par contre, il faut noter l'absence des grandes familles seigneuriales comme les Clermont. Parmi ces chartes, il nous manque la plus célèbre, celle qui concerne Pierre de Montboissier, qui deviendra Pierre le Vénérable, abbé de Cluny. Le désir de sauver son âme, de bénéficier des prières des moines est un souci majeur et se traduit par le désir d'être inhumé dans le cimetière ou la salle capitulaire de Sauxillanges. Par ses dons à la communauté, aux apôtres Pierre et Paul, titulature clunisienne par excellence, la société auvergnate

entend se constituer sa part d'éternité en profitant des bienfaits clunisiens. Le don d'une *refectio* (servie pour l'anniversaire du défunt) en céréales (seigle, blé) mais aussi en vin, mouton et fromage, en fèves et poissons ou en viande pour l'infirmerie nous rappelle l'ordinaire monastique amélioré parfois avec du poivre, du piment et du miel.

La communauté de Sauxillanges

- 21 Le cartulaire nous permet enfin d'examiner la constitution de cette communauté installée dans une cour carolingienne appartenant aux Guillelmides. La naissance de cette communauté est presque aussi prestigieuse que celle de Cluny puisque la « fondation » est due à Acfred, le neveu de Guillaume. La charte de donation (Sx. 13, 927) est un acte interpolé vers 946 par l'incorporation d'un censier, il comporte dans sa version du cartulaire C de Cluny<sup>19</sup> une variante avec la mention de *canonici* et non de *monachi* contenue dans Sx. 13. Il semble donc qu'Acfred ait eu la volonté de constituer une communauté de chanoines comme c'est le cas à Brioude dont les Guillelmides étaient abbés laïcs ; la transformation en communauté monastique serait alors le fait de l'évêque Étienne II de Clermont, personnage central de l'histoire de l'Auvergne. Le temporel est conséquent avec un noyau resserré et des biens plus lointains (Cantal).
- 22 Le cartulaire permet de procéder à la reconstitution du réseau des obédiences, à la mise en place des doyennés (2<sup>e</sup> moitié du XI<sup>e</sup> siècle). Les Clermont, vont entraîner derrière eux leurs parents mais aussi toutes les strates de la société locale, le prestige grandissant de Cluny aidant. La modélisation part donc de la volonté d'un puissant de constituer une entité monastique à même de satisfaire ses besoins : inhumations, prières et ainsi entretien de la mémoire du lignage. L'étude prosopographique de ces familles montre leur implication et les entrées au monastère où ils occupent fréquemment des postes-clés. Des églises intègrent également le temporel, ce qui permet de diffuser dans la société le modèle clunisien tout en assurant des rentrées financières. À terme, cette politique provoque des tiraillements avec l'autorité épiscopale. Le soutien du ou des puissants peut se restreindre, quand la communauté a reçu d'autres appuis moins prestigieux certes, mais dont l'effet cumulatif augmente la portée. La communauté peut aussi vivre et poursuivre son expansion par ses propres moyens. Il est évident que cette croissance n'est pas linéaire au cours de la période et que le chemin est parfois rude, ponctué de conflits avec ces mêmes donateurs. Mais Sauxillanges fait aussi de ces difficultés des arguments de son expansion, car les fauteurs de troubles viennent à rémission et s'acquittent de leurs peines dans un subtil jeu relationnel. Ainsi les plus trublionnes de ces familles finissent par fournir les meilleurs arguments de l'expansion, pensons ici aux Montboissier, dont Pierre le Vénérable est issu. Cet abbé était effectivement très à même de faire emprunter à Cluny une nouvelle voie. À la fin de son abbatiat, Sauxillanges est effectivement une puissante maison qui arrive à maintenir et à faire respecter ses droits dans le diocèse. Mais une limite se profile, les possessions de Sauxillanges ne débordent pas les frontières du diocèse ; il est d'ailleurs difficile de l'expliquer. Il semble que Sauxillanges n'en ait jamais éprouvé le besoin. Son temporel est important, mais pour une communauté monastique, nous savons bien que le temporel n'est jamais assez important. Doit-on conclure à un repli sur elle-même ? Peut-être, mais sans certitude. Doit-on aller plus loin et développer l'idée que Cluny a une politique de développement plus vaste et que le relais est alors pris par d'autres maisons dans d'autres secteurs ?

Souigny

- 23 L'influence clunisienne dans le nord du diocèse de Clermont s'articule autour de Souvigny, pôle majeur de la spiritualité avec les reliques des deux saints abbés Mayeul et Odilon qui attirent les pèlerins et enrichissent la communauté, permettant la construction d'un édifice de grandes dimensions sur le modèle de Cluny.
- 24 Cette communauté est le résultat d'une donation établie par un certain Aymard au profit de Cluny, en mars 915 ou 920, comprenant entre autres une *villa* avec une église. Cet Aymard est le premier ancêtre connu de la famille des Bourbons. Les débuts de l'histoire de Souvigny sont marqués par les rapports tantôt favorables, tantôt conflictuels avec cette famille. Mais les sources sont peu abondantes et elles sont mêlées de falsifications de dates visant à doter les Bourbons d'ancêtres plus prestigieux. L'archéologie est venue heureusement au secours de cette documentation textuelle. La découverte en 2001 du tombeau des abbés Mayeul et Odilon de Cluny dans la 2<sup>e</sup> travée à l'ouest du transept occidental de la priorale a permis de revenir sur la question de l'inhumation des saints et du culte qui leur était rendu. La succession des aménagements a pu être croisée avec les récits de miracles et les *vitae*. L'ensemble de ces données procure une nouvelle vision de la répartition et de la gestion des espaces de l'édifice. Les abbés constituent la part la plus importante du trésor de reliques accumulées dans l'église. L'abbé Hugues a fortement entretenu et développé le culte de ses prédécesseurs. Il a réalisé une construction de la sainteté clunisienne et tout en maintenant le culte de Mayeul (l'abbé idéal) et en assurant celui d'Odilon (l'organisateur de l'*ecclesia*, celui qui permet l'aboutissement d'un système social et religieux) il entreprend celui d'Odon (le lien avec l'église carolingienne). Mais la lecture de cette sainteté est complexe et peut se faire à deux niveaux ; la vision des saints dans l'*ecclesia*, plus intellectuelle et la vision des saints à Souvigny, le saint guérisseur étant plus commun, répondant aux aspirations immédiates du peuple.
- 25 L'influence de Souvigny dépasse largement les frontières du diocèse en raison de sa localisation aux marges de ceux de Bourges, Nevers et Autun, comme en témoignent les possessions de Souvigny, malgré les limites infligées par le rayonnement d'autres communautés
- Les autres communautésMozac
- 26 Mozac<sup>20</sup> apparaît comme un enjeu important en Auvergne, dans les relations entre le comte et l'évêque pendant toute la période concernée, ce qui n'empêche pas l'abbaye d'avoir, dans ce contexte, son jeu personnel face aux autorités qu'il s'agisse du comte, du roi, de l'évêque ou de l'abbé de Cluny. Les reliques d'AustreMoine, l'évangéliste légendaire de la Basse-Auvergne, se trouvent à Mozac et non dans sa capitale épiscopale.
- 27 Mozac constitue dans notre documentation un cas particulier, puisque ce n'est pas une fondation clunisienne, mais aussi parce qu'elle ne réagit pas comme les autres communautés intégrées à l'*ecclesia* (comme Thiers). Dès l'origine (1095), le monastère semble résister à Cluny et cette tendance se maintient par la suite, il ne faut pas y voir seulement un refus d'obéissance ou un relâchement de la discipline. Cette abbaye joue de son « antiquité » (sa fondation par Calmin, un sénateur romain) pour démontrer par des faux son origine « royale ». Elle nous révèle ainsi que le « corps idéal », que constituent les dépendances par rapport à Cluny, est loin d'être homogène et que des dissensions internes existent, provoquant un véritable mouvement centrifuge<sup>21</sup>.
- 28 En revanche, l'édification de l'abbatiale qui comporte nombre de remplois antiques s'inscrit pleinement à la fois dans le schéma général de l'Auvergne mais également dans

celui de Cluny. L'antiquité des pierres constitue un élément d'une légitimation du pouvoir et Mozac n'est pas un cas isolé.

#### La Voûte

- 29 Le monastère de La Voûte<sup>22</sup> s'inscrit véritablement dans le paysage, le site de méandres permettant une manifestation visuelle de la puissance de la communauté, telle que l'avait voulu son créateur l'abbé Odilon. Pourtant, la communauté est restée relativement modeste, ne totalisant que 18 églises ou dépendances dans son réseau. C'est peu comparé à Souvigny ou Sauxillanges. Malgré sa naissance prestigieuse, La Voûte a peu de possibilités de développement. Elle ne peut prétendre s'étendre vers le sud-ouest en raison de l'existence du réseau de Saint-Flour. Vers le nord, elle se heurte à Brioude. Enfin, le relief, particulièrement accidenté du secteur ne favorise pas le développement du temporel. On ne retrouve pas ici l'équilibre des réseaux du nord et du centre du diocèse, où on peut disposer de possessions en plaine, à mi-pente et sur les plateaux, possessions qui fournissent des revenus complémentaires.
- 30 Il est difficile de mesurer l'impact de la collection de reliques dont Odilon a doté sa fondation. Les reliques sont connues par un récit intitulé *Histoire anonyme de la fondation de Lavoûte-Chilhac par Odilon abbé de Cluny*<sup>23</sup>. Le texte originel doit avoir été rédigé entre 1031 et 1049, probablement par un moine proche d'Odilon. Dans le cas de La Voûte, on se trouve face à une collecte réfléchie de reliques destinées à soutenir la nouvelle communauté et au premier rang desquelles figure un fragment de la Croix. Nous avons cherché à préciser l'origine de ces reliques. Ainsi, la fondation de La Voûte constitue une étape importante dans la progression de la pensée d'Odilon sur la question des reliques en général, et de la Croix en particulier : dans cette création qui lui tient particulièrement à cœur, l'abbé insère La Relique par excellence.
- 31 Dans quelle mesure cela a-t-il attiré des donateurs ? L'absence de cartulaire, encore une fois, ne permet pas de répondre à cette question. Il n'est toutefois peut-être pas nécessaire de chercher une autre solution. L'abbé souhaitait seulement établir une communauté pour assurer les services mémoriaux de sa famille, et qu'il a voulu doter d'un patrimoine liturgique fort avec les saintes reliques. En même temps, cette communauté contribue également à ponctuer l'implantation clunisienne dans un diocèse déjà bien pourvu. Odilon favorise une mainmise clunisienne dans une région qui est la sienne.

#### Saint-Flour

- 32 Le cas de Saint-Flour<sup>24</sup> est particulier dans notre documentation puisque le monastère disparaît à la fin de la période médiévale, après le démembrement du diocèse de Clermont en 1317, portant création de l'évêché de Saint-Flour<sup>25</sup>. La communauté monastique devient un chapitre et un prieur en prend la tête. Une bulle de Sixte IX du 8 janvier 1476 le transforme en chapitre séculier de 28 chanoines<sup>26</sup>. Les liens avec Cluny ne disparaîtront pas pour autant, puisque le deuxième évêque de Saint-Flour au XIV<sup>e</sup> siècle, Henri de Fautrières, était auparavant abbé de Cluny. En dépit de cet avenir limité, les possessions de Saint-Flour ont contribué à étoffer l'emprise clunisienne dans le sud du diocèse de Clermont.
- 33 Un monastère avait été fondé à Indiciac, auprès du corps de saint Flour, évangéliste de la Haute-Auvergne. Cet établissement fut donné en 999 à Cluny par Eustorge, surnommé « Taureau rouge », de la famille de Brezons. Cette donation se réalise dans un contexte violent – « la guerre de la Planèze », épisode des conflits qui marquent en Auvergne le début du XI<sup>e</sup> siècle. Le cartulaire de Saint-Flour, publié par M. Boudet,

rapporte le processus de mise en place de la communauté et de son temporel, mais cette source a été très retravaillée.

#### Conclusion

- 34 Cluny est la plus importante communauté monastique présente dans le diocèse de Clermont. La répartition des maisons assure une maîtrise de l'espace du diocèse. En effet, ces localisations, pour être en apparence à l'écart du monde, ne sont en fait jamais très loin du grand axe de circulation qu'est la vallée de l'Allier. Les communautés clunisiennes ont aussi favorisé le développement d'autres voies de communication, celles qui relient entre eux les différents établissements. Certaines maisons semblent d'ailleurs avoir cette seule fonction d'étape, comme Arrones<sup>27</sup> dans la vallée du Sichon qui est une voie de pénétration vers le diocèse de Lyon, à travers la Montagne Bourbonnaise. Par leurs actions les moines mettent en contact des espaces. Cette maîtrise de l'espace s'opère à plusieurs niveaux. Dans un premier temps, elle consiste en réseaux d'établissements. Ainsi, le premier cercle de dépendances d'une maison-mère se trouvent à distance de circulation et donc de gestion qui correspond approximativement à une journée de déplacement. Pour les maisons plus éloignées, il faut envisager des étapes intermédiaires. Les temporels, qui constituent des ensembles conséquents, sont localisés uniquement dans le diocèse, à l'exception de Souvigny.
- 35 C'est aussi une des grandes forces de Cluny que d'avoir possédé la capacité d'intégrer des pratiques locales : l'attachement à l'Antiquité indiqué par le remploi de sarcophages ou l'utilisation de matériaux, l'accumulation et la valorisation des reliques (théâtralisation de la présentation, culte local), la préservation de la mémoire des liens avec des origines prestigieuses (sénateur, saint de l'antiquité tardive ou matières). Ces pratiques ne sont sans doute pas uniques en leurs genres mais leur conjonction produit un résultat remarquable. Ainsi, Cluny propose un mode de vie qui séduit d'abord la population d'Auvergne et qui a favorisé son implantation dans le diocèse. Cluny reprend et développe des pratiques propres à l'Église d'Auvergne avant de les proposer à l'*ecclesia cluniacensis*. Ces pratiques (réseau, entretien de la mémoire, liturgie) deviennent des éléments constitutifs autour desquels s'organise plus généralement le développement clunisien. En cela, l'Auvergne est un modèle, que nos sources ont permis de mettre en lumière, même si la progressive constitution des réseaux autour des maisons-mères doit certainement se retrouver dans d'autres zones.

---

## NOTES DE FIN

1. Ch. LAURANSON-ROSAZ, *L'Auvergne de l'an 1000*, in M. ZIMMERMAN (éd.), *Les sociétés méridionales autour de l'an 1000*, Paris, 1992, p. 19-20.
2. Champeix, dép. du Puy-de-Dôme, ch.-l. c ; Thiers, dép. du Puy-de-Dôme, ch.-l. c., ; Indiciac, actuellement Saint-Flour, dép. du Cantal, ch.-l. de c.,.
3. Ch. LAURANSON-ROSAZ, *L'Auvergne et ses marges... op. cit.*, particulièrement le chapitre 3.

4. Id. et P. GANIVET, *Saint-Chaffre, des origines au lendemain de l'an 1000 : une abbaye en marge*, in *Les bénédictins de Saint-Chaffre-du-Monastier*, actes du colloque des 7-9 novembre 1997, Le Monastier-Saint-Chaffre, 1998, p. 27-43.
5. Maurs apparaît en 941 dans B. B., n° 532 et semble une abbaye de fondation récente.
6. Archives départementales du Puy-de-Dôme, 3 G, suppl. 15, fol. 32, Inventaire des reliques de saint Austremonne et autres reliques contenues dans le reliquaire construit par l'évêque Étienne « *in ymagine matris domine et in ymagine filii ei* ». La littérature concernant ces bustes-reliquaires est considérable, on peut se reporter à l'un des ouvrages les plus récents *La France romane au temps des premiers Capétiens (987-1152)*, catalogue de l'exposition du Louvre, Paris, 2005.
7. M. PARISSÉ (dir.), *Atlas de la France de l'an Mil*, Paris, 1994. Espace de la France du centre, p. 65-72.
8. Brioude, dép. de la Haute-Loire, ch.-l. c... SIDOINE APOLLINAIRE, *Carmen ... op. cit.* Les premières études sont celles de G. FOURNIER, *Les origines de Brioude*, in *Almanach de Brioude*, 40 (1960), p. 9-58 ; et *ibid.*, 41 (1961), p. 31-42 ; Id., *Le peuplement ... op. cit.*, p. 160 et suivantes ; et de B. Fizellier-Sauget. Des fouilles archéologiques ont été reprises en 2003 et sont encore en cours sous la direction de F. Gauthier de l'INRAP.
9. B. BEAUJARD, *Le culte des saints chez les Arvernes aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles... op. cit.*
10. *Odilon de Mercœur, Cluny et l'Auvergne. La paix de Dieu et l'Europe de l'an Mil*, actes du colloque de Lavoûte-Chilhac, des 10-12 mai 2000, Nonette, 2002. Voir particulièrement l'article de M. de FRAMOND, *Les Mercœur*, *ibid.*, p. 83-115.
11. A. KOHNLE, « Abt Hugo von Cluny », in *Beihefte der Francia*, 32 (1993), p. 21 et tableau généalogique en annexe.
12. Montboissier, dép. du Puy-de-Dôme, c. de Pont-du-Château., Ch. LAURANSON-ROSAZ, *L'Auvergne et ses marges ... op. cit.*, p. 151 pour le tableau généalogique.
13. Menat, dép. du Puy-de-Dôme, ch.-l. c.,.
14. H. DONIOL (éd.), *Cartulaire de Sauxillanges*, Clermont-Ferrand, 1864. L'édition est réalisée à partir d'une seule copie, celle du manuscrit de la BnF latin 5454 (copie sur papier du XVII<sup>e</sup> siècle ; l'original, vraisemblablement du XII<sup>e</sup> siècle, étant perdu). Nous disposons d'une autre transcription, également du XVII<sup>e</sup> siècle (?), disponible aux Archives nationales sous la cote LL 1014.
15. Sx. 218, Sx 43.
16. Par exemple, Sx. 52 : vente d'une vigne, vers 942-954.
17. Ainsi Sx. 22 (fin X<sup>e</sup> s. ?), qui est un accord concernant un échange de biens ou Sx. 565 et 844.
18. Sx. 598, 1049-1109, déguerpissement d'une dîme tenue injustement.
19. B.B., T. I, n° 286.
20. Dép. du Puy-de-Dôme, c. de Riom-Ouest., En 1790, l'orthographe de Mozat a été retenue et est restée valide jusque dans les années 1870.
21. F. CYGLER, « *L'ordre de Cluny et les rebellions au XIII<sup>e</sup> siècle* », in *Francia*, 19/1 (1992), p. 61-93.
22. Actuellement Lavoûte-Chilhac, dép. de la Haute-Loire, ch.-l. c.,.
23. P.-Fr. FOURNIER, *Histoire anonyme de la fondation du prieuré de Lavoûte-Chilhac ... op. cit.*, p. 103-115. L'étude en a été reprise récemment par E. BOZOKY, « *Les reliques de La Voûte* », in *Odilon de Mercœur ... op. cit.*, p. 175-191, particulièrement p. 185-187 pour la liste des reliques.
24. Dép. du Cantal, ch.-l. c.,.

25. A. RIGAUDIÈRE, *Saint-Flour ... op. cit.*, p. 66, estime que s'il y avait des considérations géographiques, ce démembrement correspondait surtout à une volonté de partage de la province de Bourges.

26. M. BOUDET (éd.), *Cartulaire du prieuré de Saint-Flour ...*, Monaco, 1910, p. 477.

27. Arronnes, dép. de l'Allier, c. du Mayet-de-Montagne,.

## INDEX

**Index géographique** : France/Souvigny, France/Cluny, France/Auvergne, France/Sauxillanges, France/Mozac, France/La Voûte, France/Saint-Flour